

Groupe Technique Logement et Urbanisme
à l'ADIL 26, salle de la Chapelle, 44 rue Faventines à Valence

Le jeudi 18 septembre à 9 heures

**Accompagner les communes
dans le domaine des documents de planification**

ORDRE DU JOUR

9h 00 – Accueil

Introduction de Marie-Josée Faure, Présidente du CAUE et de l'ADIL 26

9h10 – Information diverses

- Prochain GTLU
- Rencontre de la mission d'observation de l'Adil 26 du 9 octobre matin sur le logement accompagné
- Programme des formations pour élus et techniciens sur l'habitat et l'urbanisme par l'ADIL, le CAUE et les services de l'Etat, avec le CNFPT et l'Association des Maires de la Drôme

9 h 20 – Eléments cartographiques d'état des lieux

Interventions du CAUE de la Drôme, de l'ADIL 26 et de la DDT26

- Les documents d'urbanisme générateurs de procédures d'élaboration ou de révision (SCOT, PLU, POS, cartes communales...)
- Les études intercommunales disponibles et à prendre en compte dans les documents communaux de planification (chartes paysagères, diagnostics agricoles, PCET, PLH, études économiques...)
- Les autres ressources mobilisables

9 h 50 – Rappel sur les enjeux et le cadre réglementaire

Intervention de Cécile Trempil, responsable du Service Aménagement du Territoire et Risques de la DDT 26

- Prise en compte des lois Grenelle et ALUR, mise en compatibilité avec les SCOT et PLH (enjeux, calendrier, etc.)

Suite page suivante

10 h 30 – Témoignages et échanges

La parole sera donnée aux intercommunalités, à la DDT, au CAUE et à l'Adil sur les différentes modalités d'accompagnement des communes pour l'élaboration et la révision de leurs documents d'urbanisme.

12 h 00 – Conclusion de la demi-journée et éventuelles suites à donner

Repas pris en commun sur place

Pour les réservations du nombre de repas, merci de confirmer votre participation en renvoyant le coupon-réponse par mail.



L'accompagnement des communes dans le domaine des documents de planification

Rencontre

18 septembre 2014



Nom (prénom).....
Collectivité/Organisme.....
Mail

Participera à la rencontre

Participera au déjeuner

(Une contribution correspondant au prix du repas vous sera demandée avant réunion pour réservation définitive)

Réponse pour le déjeuner souhaitée avant le : 11/09/14

Caue de la Drôme tel. : 04/75/79/04/03 – fax : 04/75/79/04/17 – courriel : caue@dromenet.org